

COMMUNE DE GANCOURT SAINT ETIENNE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 05 JUIN 2015.

L'An deux mille quinze, le cinq JUIN à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. ROUZE Dominique – Adjoint -

Etaient présents : MM. ROUZE, MOIGNARD, KRZOS, MMES PLANCHON,
VANDENBROUCKE, BLANCHARD, MM. BANCE, HENRY et LAIR

Absents excusés : - Monsieur Michel FOUQUET avait donné pouvoir à Monsieur Dominique ROUZE

- Monsieur Jacky DUVAL

Secrétaire de séance : Monsieur Thony LAIR

Le compte rendu de la dernière réunion est lu et adopté.

CREATION DE VOIES DE STATIONNEMENT

Monsieur l'Adjoint présente le devis établi par la SARL Entreprise LEROY de Saumont-la-Poterie concernant la création de voies de croisement. Ce devis s'élève à la somme de 10 380 € TTC. Ces travaux sont non subventionnables (DETR et Département 76).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal optent pour l'achat des fournitures et de réaliser eux-mêmes (les hommes) le travail.

ACHAT D'UNE MONOBROSSE

Les membres du Conseil Municipal estiment ne pas avoir assez de renseignements pour délibérer. Ils préfèrent mettre cet achat en attente.

FENÊTRES ET PORTE SALLE COMMUNALE

Monsieur L'Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que deux fenêtres et une porte restent à changer dans la salle communale. En 2011, l'Entreprise ROBAC avait établi un devis (6358.33 € HT/7604.57 € TTC).

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour ces travaux. Une réactualisation du devis ROBAC sera demandée et un ou deux devis supplémentaires

TRAVAUX DE COUVERTURE SUR EGLISE

Des travaux de couverture sur l'église s'avèrent nécessaires. Monsieur l'Adjoint présente un devis de BOURDET Pascal – couvreur à Le Fossé -76440- (HT 15330.89 € TTC 18 397.07 € pour le côté 1 et le même montant pour le côté 2).

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour ces travaux. Un ou deux devis supplémentaires seront demandés.

M. Le Maire sera chargé de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et une subvention auprès du Département 76.

REFLEXION SUR LE PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

Chaque conseiller a été destinataire de l'élaboration d'une charte commune nouvelle. (Communes de CUY-SAINT-FIACRE, DAMPIERRE-EN-BRAY, DOUDEAUVILLE, GANCOURT-SAINT-ETIENNE, MENERVAL, MOLAGNIES).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis défavorable.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Pas de travaux pour 2016 au niveau du SDE 76 (éclairage public/enfouissement.....)
- Voir pour l'achat d'un congélateur